

## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

**Objet :** Étude de la population de brochets dans la Seine : de Bray-sur-Seine à Villiers-sur-Seine.

Durant le XXe siècle, 67% des zones humides ont disparu en France. La diminution de ces biotopes, véritables réservoirs accueillant une multitude d'espèces, a eu un impact considérable sur la biodiversité. Au niveau piscicole, ces zones humides sont indispensables pour accomplir l'intégralité des cycles de développement de certaines espèces de poisson. C'est notamment le cas du brochet qui a besoin d'accéder à ces zones afin de se reproduire. Seulement, la destruction de ces sites et leur déconnexion au réseau hydrographique sont à l'origine du déclin de sa population. C'est une des raisons pour lesquelles, le brochet a le statut d'espèce vulnérable en France. Sa présence témoigne donc du bon état du milieu. On parle d'une espèce « *parapluie* » ou « *bio-indicatrice* ».

Afin de le préserver, de nombreuses actions sont entreprises par les gestionnaires et scientifiques dans le but de mieux connaître sa dynamique de population, ce qui permettra d'orienter les efforts de gestion à travers la mise en place d'actions de restauration et d'entretien. **Mieux connaître pour mieux protéger !**

C'est pourquoi, l'Union de Bassin Seine-Normandie (UBSN) et la Fédération de Seine et Marne pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique (FDAAPPMA 77) mènent une étude sur le brochet de la Seine, entre Bray-sur-Seine et Villiers-sur-Seine. Celle-ci se déroulera de l'automne 2019 et l'été 2020. **Le but ?** S'appuyer sur les déplacements et les besoins de l'espèce pour identifier les zones humides à restaurer en priorité, évaluer l'efficacité des travaux de restauration déjà réalisés.

**Comment ?** Les brochets sont marqués en interne par des radio-émetteurs et en externe par une marque appelée « *spaghetti* », insérée au niveau de la nageoire dorsale et comportant un numéro d'identification. Ils seront suivis par les agents de la Fédération de pêche de Seine-et-Marne par des techniques de télémétrie (radiopistage). En complément, une étude scalimétrique du brochet sera réalisée par prélèvement d'écaillés. Cela permettra de déterminer l'âge du poisson à partir des stries de croissance, et ainsi améliorer la gestion halieutique. De plus, quelques silures ont été marqués de la même façon, afin de commencer à acquérir des données pour cette espèce sur ce secteur de la Seine.

Si vous capturez un brochet ou un silure marqué, rapprochez-vous de la Fédération de Seine et Marne au 01 64 39 03 08, en précisant le lieu de capture, le numéro sur la marque et la taille du poisson.

**Pour le bon déroulement de l'étude, remettez le poisson à l'eau !**

Si vous souhaitez contribuer à l'étude scalimétrique, vous trouverez toutes les informations nécessaires sur <http://new.federationpeche77.fr/brochets/> ou en contactant directement la Fédération de pêche de Seine-et-Marne au 01 64 39 03 08.

**Merci pour votre participation !**

**Les appuis financiers :** l'Agence de l'Eau Seine-Normandie (AESN) et la Fédération Nationale la Pêche en France (FNPF)

**Contact :** [milieu.aquatique@federationpeche77.fr](mailto:milieu.aquatique@federationpeche77.fr) / 01 64 39 03 08